

Le Cateau



et vous

Conseil Municipal

Principales délibérations de la séance du 11 avril 2019 :

- 2019 : Année Matisse, 150^{ème} anniversaire de sa naissance
- Concours des Maisons Fleuries
- Taux d'imposition 2019
- Siaved, collecte des déchets amiantés
- Voyage des Aînés
- Vote du Budget 2019
- Questions diverses :*
- Situation financière du Lalp
- Achat d'une oeuvre d'art

Présents : André BIHANGOU, Françoise CAMPIN, Serge CHRÉTIEN, Sylvie CLERC, Sylvie DECRESSONNIÈRE, Olivier DESCAMPS, Annie DORLOT, Guy DRUENNE, Nadine DRUESNE, Brigitte GRENIER, Carole HIBOUX, Jacques JANTI, Jean-Claude LEGRAND, Michaëlle LEGRAND, Marie-Thérèse LEMOINE, Joëlle MANESSE, Bruno MANNEL, Isabelle PIÉRARD, Angélique PLAQUIN, Brigitte REZGUI, Michel RICHARD, Serge SIMÉON

Représentés : Charles BLANGIS, Laurent COULON, Joseph MODARELLI, Thierry THÉBERT

Excusés : Jean-Paul BURLION, *Absents* : Cyril CHAPEL, Aline GAUDET

Opération 150^{ème} anniversaire de la naissance de Matisse

Le 31 décembre 2019, Henri Matisse aurait eu 150 ans. Un évènement fort pour Le Cateau-Cambrésis, sa ville natale, qui propulsera tous les Hauts-de-France en fête. Afin de fêter dignement cet anniversaire, le Conseil Régional des Hauts-de-France, le Conseil Départemental du Nord, la Commune avec les associations et écoles, s'associent pour proposer des animations exceptionnelles, jalonnées sur plusieurs mois. Cette année de fête atteindra son apogée au musée Matisse, avec une exposition de dimension internationale « **Ce que les Maîtres ont de meilleur** », ayant obtenu le label « Exposition d'intérêt national » par le Ministère de la Culture. Toutes ces festivités laissent envisager un budget prévisionnel comme suit :

Budget prévisionnel global :	42 790 €
Participation de la Région (40%) :	17 116 €
Participation du Département (30%) :	12 837 €
Financement Ville (30%) :	12 837 €

Le Conseil Municipal sollicite la participation de la Région à hauteur de 40 %, du Département pour 30% et de la Ville, à condition que ces projets soient portés par une association : l'association des Amis du Pays de Matisse est choisie.

Vote : unanimité

Concours 2019 des Maisons Fleuries

Le Conseil Municipal accorde une somme de 1 200 € pour permettre de récompenser les participants au concours 2019 des Maisons Fleuries.

Vote : unanimité

Taux d'imposition 2019

Les taux votés sont les suivants :

Taxe d'habitation : 24,87 % (en 2018 : 24,87)

Taxe foncière bâtie : 21 % (en 2018 : 21 après une baisse de 10 %)

Taxe foncière non bâtie : 62,4 % (en 2018 : 62,4)

Monsieur le Maire rappelle que la taxe foncière bâtie pour les particuliers, les commerçants et entreprises a fait l'objet d'une baisse de 10 % en 2018.

Il annonce une réflexion sur la possibilité de baisser de 10 % le foncier bâti portant sur les commerces de moins de 400 m². Et ce, suite à la possibilité laissée par la loi Finances. Cette mesure sera discutée en juin, pour éventuellement entrer en vigueur en 2020.

Vote : unanimité

SIAVED: Amiante des collectivités

Dans le cadre de la gestion des déchets amiantés des équipements municipaux, le SIAVED propose 2 modes d'enlèvement :

- la commune charge un agent de ramasser ces déchets amiantés, avec tous les risques que cela comporte.

- le SIAVED envoie un prestataire dans les communes, qui collectera ces déchets amiantés.

Le Conseil Municipal a choisi la 2^{ème} solution.

Vote : *unanimité*

Budget prévisionnel 2019

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2019 montre :

• en section de fonctionnement :

Les dépenses s'élèvent à 8 590 430 €, face à un total de recettes de 13 032 015 €.

Soit un suréquilibre disponible de **+ 4 441 585 €** (destiné à financer les investissements).

• en section d'investissement :

Les dépenses et recettes, à l'équilibre, ont été évaluées à 6 533 942 €.

► Les investissements pour 2019 s'élèvent à plus de 6,5 millions d'euros et seraient placés sur :

120 000 € **Travaux de voirie** : aménagement de ronds-points et divers travaux.

65 000 € **Rénovation de bâtiments** : fin rénovation Hôtel de ville, Marché aux Bestiaux fuites d'eau.

573 600 € **Scolaires** : sécurité, informatique, école Langevin : construction de la nouvelle école, démolition de l'ancienne, équipement, mobilier; école Curie : pose de barrières.

1 133 200 € **Travaux** : chauffage au Marché Couvert, transformateur électrique à délocaliser rue du Bois Monplaisir, église-abbatiale St Martin, études des souterrains, cimetière : implantation de 15 cases au columbarium, pose de 16 cavurnes, réfection du mur de façade côté rue; espace Thuru : remplacement de l'aire de jeux; riot de Tupigny : sous réserve de subvention, Médiathèque : informatique et catalogage numérique du fonds ancien.

15 000 € **Acquisition** : véhicule utilitaire d'occasion

14 000 € **Divers** : matériel informatique; instrument de musique; frais d'insertion

Vote : *21 voix Pour et 5 abstentions*

Questions diverses :

Une pétition pour sauver le LALP

En septembre 2015, le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir un Lieu d'Accueil de Loisirs et de Proximité, pour les adolescents catésiens de 11 à 17ans. La structure est gérée par l'association Prim'toît. Les ressources du LALP, afin de payer ses animateurs salariés, proviennent de la commune et de la CAF. Mais depuis février 2019, le montant alloué par la CAF n'est pas précisé. C'est à Prim'toît de déposer des demandes de subventions, visant 36 000 € (46 000 € en 2017), et d'instaurer des actions de co-financement. Ces recettes non assurées viendraient alourdir la part financière de la commune.

Le Conseil Municipal déplore ces modifications, souligne que cette baisse de la CAF fragilisera l'action du LALP et note le désengagement de la CAF.

Vote : *unanimité*

Voyage des aînés : régie de recette

Pour les catésiens ayant 63 ans et plus, la commune propose un colis de fin d'année ou un voyage. Cette année l'excursion aura lieu en Champagne, le jeudi 23 mai 2019. Au programme, une visite de cave, avec dégustation chez un viticulteur et un producteur de foie gras, à Trélou sur Marne.

Pour les personnes souhaitant participer à ce voyage, mais n'ayant pas atteint l'âge de 63 ans, le Conseil Municipal a fixé une participation de 40 € par personne (sur proposition de la commission des Aînés) comprenant le repas et la visite. Le transport en bus est pris en charge par la commune.

Vote : *22 voix Pour et 4 voix Contre*

Achat d'une oeuvre pour le musée Matisse

Le musée départemental Matisse propose actuellement l'exposition « **La créativité demande du courage** ». Le directeur adjoint du musée, Thomas Wierzbinski a donné carte blanche aux jeunes créateurs de la Région.

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir une oeuvre : « Blue Work » d'Élisa MASSON, étudiante à l'ESAD de Valenciennes (École Supérieure d'Art et de Design), pour un montant de 500 €. 400 € seront versés à l'auteur et 100 € à l'école.

Cette oeuvre est visible dans l'exposition du musée Matisse jusqu'au 30 septembre 2019.

Vote : *unanimité*